



ENSEMBLE POUR LA PERFORMANCE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE!

En février dernier, nous avons relancé notre programme d'aide financière «Amélioration de la performance» pour une édition 2013. Cette année encore, plusieurs de nos membres ont été au rendez-vous et nous ont soumis des projets variés et originaux, mais partageant toujours le même objectif : augmenter la qualité et la quantité de matières recyclables recueillies lors de la collecte sélective.

Cette année, la capsule vidéo s'est avérée un projet populaire. En effet, les villes de Blainville, Boisbriand, Deux-Montagnes, L'Assomption, Rosemère ainsi que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ont toutes opté pour cette nouvelle façon de communiquer avec leurs citoyens. Personnalisés et des plus divertissants, ces courts-métrages soulignent l'importance du tri à la source. On y donne quelques exemples d'items que l'on retrouve souvent à tort dans le bac de recyclage et les différentes options offertes dans la municipalité pour s'en départir; un écocentre ou un centre d'entraide par

exemple. Des maires et mairesses se sont même prêtés au jeu pour certains de ces vidéos. Si vous souhaitez visionner ces clips, rendez-vous sur les sites internet respectifs des villes et de la MRC ou encore recherchez « l'affaire est dans le bac » sur la page Youtube.

De son côté, la ville de Saint-Eustache a misé sur une campagne publicitaire sous forme de bandes dessinées humoristiques afin de relever quelques erreurs liées à la récupération et inviter les gens à corriger le tir. Pendant plusieurs semaines, ces publicités, intitulées « Les bêtes noires du recyclage », ont été diffusées sur internet et dans les journaux locaux. L'impact attendu est d'induire quelques changements dans les habitudes de récupération des Eustachois.

Puis, la ville de Prévost souhaitait s'attaquer au volet de la récupération commerciale. Ils ont donc créé et distribué des trousseaux contenant du matériel et des outils de communication, dans les commerces s'engageant à mettre en œuvre

une politique d'entreprise sur l'augmentation de la récupération. Des autocollants de porte et des affiches de comptoir leur ont été remis afin de montrer leur adhésion au programme P.A.R (Prévost Accroît son Recyclage). C'est d'ailleurs suite à cette belle initiative que nous avons décidé de modifier quelque peu notre programme et d'y inclure des critères d'admissibilité visant les commerces et les entreprises.

Pour la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, ce sont plutôt les écoles primaires de la MRC Antoine-Labelle qui seront visées. La RIDL a profité de notre programme pour relancer un des siens : La Caravane de l'environnement. De l'animation et des présentations qui traitent de la gestion des matières résiduelles et de plusieurs aspects environnementaux sont donc offertes en classes. Les élèves et leurs familles sont ensuite invités à relever un « défi vert », à être proactifs et à maintenir des comportements responsables.



Capsule vidéo, Rosemère



Bande dessinée, Saint-Eustache



Capsule vidéo, Deux-Montagnes



Logo programme P.A.R., Prévost



Logo Caravane de l'environnement, RIDL



édito

Frédéric Potvin - Directeur général

UNE FIN D'ANNÉE DIFFICILE POUR L'INDUSTRIE DU TRI

Depuis quelques mois, le portrait des centres de tri au Québec change. Ceux de Témiscamingue et de Rouyn-Noranda ont tour à tour fermé leurs portes. Plus tôt cette année, celui de la Régie Intermunicipale de Traitement des déchets de la Matawinie (RITDM) a dû cesser ses opérations sur place et acheminer maintenant les matières reçues vers un autre centre de tri pour qu'elles y soient traitées. Est-ce que les prix du marché auront eu raison d'eux ? La compétition est-elle devenue trop forte ? Ou s'agit-il de l'accroissement des coûts de la main d'œuvre ou celui des machines ? La gestion ? Les surcoûts associés au traitement du verre ? Ou simplement le gros bon sens ?

Avec l'accroissement de tous les coûts auxquels un centre de tri doit faire face, le seuil de rentabilité d'un centre de tri situé, disons dans un rayon de 3 heures de route du port de Montréal, est certainement rendu à quelques 20 000 tonnes métriques. En dessous de ce tonnage, il devient difficile pour le centre de tri d'offrir des tarifs comparables à ceux rencontrés en moyenne au Québec. Il devient aussi difficile pour ces entreprises d'investir dans l'automatisation du tri. Il n'est donc pas surprenant que nous vivions de tels moments malheureux pour l'industrie du tri au Québec.

Ces centres de tri n'auront pas non plus eu la chance de connaître les résultats de l'étude lancée par le ministère de l'environnement sur l'avenir de la consigne au Québec. En effet, le Centre de Recherche en économie de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, des Transports et de l'Énergie (CREATE) de l'Université Laval a été sélectionné pour réaliser l'étude comparative de la collecte sélective et de la consignation. Si les résultats de l'étude démontrent que la collecte sélective est le meilleur choix pour les contenants à remplissage unique, et que le gouvernement va de l'avant avec la promotion de cette approche, il y a fort à parier que ces petits centres de tri seraient à même de poursuivre leurs opérations grâce aux revenus additionnels engendrés par la vente du plastique et de l'aluminium contenus dans les bacs.

J'ose donc espérer que le résultat de cette étude, qu'on attend d'ici un an, tiendra compte du besoin criant d'emplois en région que peuvent générer les centres de tri.



ENSEMBLE POUR LA PERFORMANCE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE! (suite)

Les patrouilleurs verts ont encore une fois répondu à l'appel cet été et ont été présents à Mascouche, à Terrebonne et dans toutes les municipalités de la MRC des Laurentides. Les animations, les interventions, les kiosques d'information et le travail des escouades vertes et des patrouilles environnementales sur la route comme lors d'événements municipaux sont toujours appréciés des habitants.

À Bois-des-Filion, Mirabel, Pointe-Calumet et Ville de L'Épiphanie, les citoyens ont quant à eux reçu quelque chose de précieux par la poste; des guides informatifs sur la gestion des matières résiduelles, intégrant un calendrier des différentes collectes et de l'information sur les matières recyclables. Il s'agit-là d'un document essentiel à la base des bonnes habitudes. Et à Ripon, des autocollants ont été remis pour les bacs de récupération.

Finalement, grâce au succès remporté l'an dernier par l'installation de duo-bacs dans certains parcs, près de la piste cyclable et autres lieux publics, la ville de Repentigny a décidé de répéter cette formule gagnante. Les Repentinois verront donc encore plus d'équipement de récupération dans leur paysage.

Au total, Tricentris aura remis près de 150 000 \$ pour la réalisation de ces projets divers. Plus de 585 000 citoyens seront touchés par ces actions entreprises dans 68 de nos municipalités membres. Félicitations aux participants!



Photo patrouille environnementale, Terrebonne

JE RÉCUPÈRE et j'en suis fier!



Campagne de sensibilisation, MRC des Laurentides

Zoom sur ...

LE GUIDE DES PAPIERS JETABLES DE GREENPEACE



Nous le savons, les tablettes de nos épiceries débordent de produits au point où ils finissent tous par se ressembler. La section des papiers domestiques ne fait pas exception. Afin de nous aider à faire des choix éclairés parmi toutes les options offertes, Greenpeace nous propose une application tout indiquée : Le guide des papiers jetables.

Ce nouvel outil classe les différents produits de papiers jetables selon leur impact sur l'environnement. On y retrouve quatre catégories : mouchoirs, papier hygiénique, essuie-tout et serviettes de table. Dans chacune d'entre-elles, des dizaines de produits provenant des plus grandes marques sont notés en fonction du pourcentage de fibres recyclées qu'ils contiennent. Efficace et simple, le système de pointage est illustré par un icône vert pour les options les plus écologiquement responsables faites à 100 % de fibres recyclées, un icône jaune pour les produits renfermant moins de 100 % de fibres recyclées

mais tout de même certifiés par le *Forest Stewardship Council (FSC)* et finalement, l'icône rouge est remis aux produits qui ne comportent aucune fibre recyclée et qui peuvent donc provenir d'opérations forestières destructrices.

De Cascades à Kleenex en passant par les marques génériques, on y retrouve vraiment les produits qui nous sont offerts en magasin. Il s'agit d'un outil parfait et à portée de main à consulter lors de ses achats. Facile d'utilisation, l'application démontre également qu'il y a beaucoup plus de choix verts que l'on pourrait croire.

Cette application est disponible en français et en anglais. Elle est offerte gratuitement sur *l'App Store* pour les produits *Apple* et sur *Google Play* pour les systèmes *Android*. De plus, si vous ne possédez pas de téléphone intelligent, le guide des papiers jetables peut être téléchargé en format PDF à partir de leur site internet au www.greenpeace.org/canada.



CA DE TRICENTRIS : AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS



Il fallait s'y attendre : les élections du 4 novembre dernier ont entraîné une vague de changements au sein de notre conseil d'administration. Au total, 11 de nos 23 administrateurs ont quitté leur poste. Alors que certains d'entre eux se sont retirés de la vie politique, d'autres n'ont malheureusement pas été réélus. Mais peu importe la raison de leur départ, ils ont tous joué un rôle important et contribué au succès de Tricentris. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui souligner leur engagement.

C'est en 1999 que monsieur Michel Daniel, conseiller municipal de Val-Morin, s'est joint à notre conseil d'administration en tant que représentant élu des deux municipalités du territoire de la MRC des Laurentides membres à cette époque. Dix ans plus tard, il est devenu représentant pour toute la MRC des Laurentides quand celle-ci a adhéré à Tricentris. Encore et surtout, monsieur Daniel a occupé le poste de vice-président d'avril 2004 jusqu'en novembre dernier.

Administrateur provisoire lors de la fondation de Tricentris en 1996, monsieur Daniel Mayer était donc avec nous depuis le tout début. Représentant pour la Régie Intercommunale Argenteuil-Deux-Montagnes, il siégeait au comité exécutif depuis avril 2012 et officiait à titre de secrétaire-trésorier depuis octobre 2012. Monsieur François Cantin, aussi sur le comité

exécutif d'avril 2010 à avril 2012 et d'octobre 2012 jusqu'en novembre dernier, représentait quant à lui la ville de Blanville depuis juin 2007. À leurs côtés sur le CE depuis mars 2008, madame Marie-Andrée Petelle, alors conseillère municipale à la ville de Sainte-Thérèse, aura siégé sur le conseil d'administration pendant 8 ans, soit depuis novembre 2005.

Depuis l'adhésion de la ville de Mirabel en décembre 2003, monsieur Hubert Meilleur était au rendez-vous et siégeait à notre conseil d'administration. Tout comme monsieur Jean-Luc Labrecque qui s'était joint à nous au moment de l'adhésion de la ville de Terrebonne, en décembre 2004. De son côté, monsieur Normand Pagé agissait en tant que substitut pour Mascouche dès l'arrivée de la ville chez Tricentris, avant de devenir représentant officiel sur le CA en février dernier.

Monsieur Jacques Labrosse, alors maire de Saint-Colomban, représentait la MRC de La Rivière-du-Nord depuis novembre 2009. Il en va de même pour monsieur Stephen Harris qui, en tant de maire de Cantley, siégeait pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais depuis janvier 2012. En octobre de la même année, madame Pauline Harrison rejoignait le conseil d'administration à titre de représentante de la ville de Saint-Eustache. Et, bien que ce fût de courte durée,

monsieur Alain Riel avait fait son entrée pour représenter la ville de Gatineau en début d'année 2013.

Toutefois, qui dit départs dit aussi nouveaux venus. C'est ainsi que madame Madeleine Brunette, mairesse de Cantley et que messieurs Gilbert Brassard, maire de Labelle, et Carl Péloquin, maire de Lachute, représenteront respectivement la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la MRC des Laurentides et la Régie Intercommunale Argenteuil-Deux-Montagnes. Le maire de Blainville, monsieur Richard Perreault, le maire de Mirabel, monsieur Jean Bouchard, monsieur Patrick Kearney, conseiller à la ville de Sainte-Thérèse, madame Isabelle Lefebvre, conseillère à la ville de Saint-Eustache, et madame Anny Mailloux, conseillère à la ville de Mascouche se joindront également au conseil d'administration. Les représentants pour la MRC de La Rivière-du-Nord et pour les villes de Gatineau et de Terrebonne n'ont pas encore été nommés, mais nous pourrions certainement vous les présenter prochainement.

Alors, il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux représentants et de les accueillir dans la famille de Tricentris. Et nous remercions de tout cœur leurs prédécesseurs de leur apport et leur implication et surtout, d'avoir permis de faire de notre organisme ce qu'il est aujourd'hui.

UN MUR VÉGÉTAL chez Tricentris

Pour l'entrée des bureaux de notre nouvelle usine de micronisation, nous avons souhaité, dès le départ, y voir un mur végétal. Et qui de mieux que monsieur Albert Mondor, horticulteur professionnel notoire et maintenant collaborateur bien connu de Tricentris, pour tenir la barre de ce projet plus grand que nature? C'est ainsi que ce qui devait être au départ une section de plantation verticale d'environ 60 pi² s'est transposée en une véritable installation de 170 pi².

Avant d'installer les plantes, il faut évidemment préparer le mur en conséquence pour les recevoir. Puisque l'installation ne peut se faire sur du gypse, des panneaux de béton, appelé fibrociment, doivent être fixés directement à la structure du mur. Une membrane imperméabilisante bleue (blueskin) y est ensuite vissée. Conçue pour l'étanchéité, cette membrane se resserre même autour des vis après la mise en place pour ne laisser aucune place à l'infiltration. Un matelas de caoutchouc est ensuite apposé et fait office de seconde couche imperméable. Bien que l'eau soit appelée à descendre en raison de la gravité et qu'il y ait peu de chances qu'elle pénètre le mur, rien n'est laissé au hasard. D'ailleurs, afin de récupérer l'eau qui s'écoule, un bassin prend place au bas du mur végétal. Lors de l'arrosage, la pompe puise l'eau à même le bassin et la fait passer par une série tuyaux présentant plusieurs petites perforations et qui couvrent l'ensemble de la surface du mur végétal. L'eau est donc à la température ambiante et parfaite pour les plantes.



Finalement, un géotextile double épaisseur et composé de tissus recyclés est agrafé au matelas de caoutchouc recouvrant ainsi les tuyaux. Des incisions sont alors faites dans la première couche pour créer des pochettes dans lesquelles les plantes et leur terreau sont insérés. Les racines s'étendent entre les géotextiles, permettant aux plantes de croître jusqu'à recouvrir complètement le mur et ce, en quelques mois.

Au total, notre mur végétal contient un peu plus de 800 plants d'une quinzaine de variétés différentes et s'étend sur deux étages. Monsieur Mondor conclut : « C'est un beau défi. Bien que ce soit mon troisième mur végétal et que j'ai de l'expérience, chaque projet est différent. Mais en plus d'être beau, cela permet surtout de puiser le gaz carbonique de la bâtisse, de le transformer en oxygène et de dépolluer notre espace de travail. »

insolite CAMPING DE LUXE!

C'est en tant que journaliste couvrant une multitude de festivals que l'anglais Rob Bertucci a eu l'idée de lancer la compagnie *Bang Bang Tents*. Irrité de se perdre dans une mer de tentes semblables, mais surtout exaspéré de ne pouvoir recharger la batterie de son téléphone lors de tels événements, il a créé un modèle de tentes réglant ces problèmes. En plus d'offrir des motifs originaux tels que « papillons colorés », « jelly bean psychédélique » ou « formes géométriques », les *Bang Bang Tents* sont munies d'un panneau solaire. Ce dernier peut être inséré dans une pochette extérieure et charge une batterie dotée d'un port USB. Il est donc possible de recharger vos caméras, téléphones, ordinateurs portables ou encore de faire fonctionner des haut-parleurs ou des lumières LED. Qui a dit qu'il fallait se déconnecter pour apprécier la nature?



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du Tricentris Express, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com.

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : EROD Communications; Impression : D&D Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié Écologo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
tél. 450 562-4488 téléc. 450 562-7788 www.tricentris.com